les pans de toile glissaient sur de grandes vergues de 30 m de long soutenues par des cordes à des mâts logés dans des consoles au mur de la *cauea*, mais aux heures les plus chaudes (solstice d'été ou équinoxes) une bonne partie des gradins restaient au soleil (reconstitutions p. 245 et 247) ; ou bien les toiles avançaient sur des cordes en direction d'un anneau de corde au-dessus de l'*orchestra*, maintenu par deux jeux de cordes tendues de part et d'autre du toit du mur de scène, comme au théâtre d'Orange, et la protection contre le soleil était beaucoup plus efficace (reconstitutions p. 253 et 263 ; chap. 8 du DVD). S. Madeleine prend en compte le moindre détail pour le calcul du poids d'une toile (coutures, ourlets, ganses, œillets) d'une centaine de kg et de la résistance d'une corde de 160 kg. Si le dénivelé de 8 m entre le haut du mât et l'anneau de corde permet à une toile de descendre d'elle-même, en revanche, quand il s'agit de ferler la toile, le poids à remonter avec la corde de va-et-vient est de plus en plus lourd. L'auteur est amené à poser l'existence d'un chemin de ronde en bois (p. 260), indispensable pour permettre à deux hommes d'effectuer la manœuvre très rapidement (2 min.) soit avec un treuil soit avec des poulies. La prouesse technique devait émerveiller le public.

Nous n'avons relevé que de rares coquilles (p. 156, l. 4, lire « Vénus » ; p. 220, l. 6, lire « *Virgo* » ; p. 228, l. 5, préférer « *uela* » à « *uelums* ») ou des expressions maladroites (p. 102, l. 25, lire « les théâtres » ; p. 167, l. 5 ; p. 250, l. 30 ; p. 265, l. 6). L'ouvrage de belle facture est abondamment et heureusement illustré (109 figures en couleur de plans, images virtuelles, photographies de sites, étayant les explications, justifiant les options de restitutions ; fragments de la *Forma Vrbis Romae* et des dessins sur codex reproduits dans les annexes ; 9 photographies des traces du théâtre dans la trame urbaine de Rome) et complété par la liste des éditions anciennes et de leur traduction, la bibliographie, l'index général, et celui des sources écrites, littéraires et épigraphiques. Il est difficile de rendre compte des nombreux résultats de l'enquête sous-tendus par un travail considérable (calculs des poids, des tensions) et des investigations complémentaires (éclairage à une latitude donnée, jeux des ombres en fonction du jour et des saisons, souffles des vents) réclamés par la mise en images, aussi recommandons-nous vivement la lecture de l'ouvrage et celle du DVD joint au dossier scientifique (également sur le site du Plan de Rome), qui montre les atouts que sont désormais la simulation virtuelle et l'animation en 3D pour la recherche et pour la médiation culturelle et pédagogique.

Marie-Thérèse Cam.

Épigraphie. Paléographie. Numismatique

Mireille Corbier (dir.), *L'Année épigraphique 2012* : Paris, PUF, 2015, 1056 pages.

Les volumes de *L'Année épigraphique* se succèdent avec une belle régularité et une abondance qui ne se dément pas ; nous avons eu souvent l'occasion de souligner l'une et l'autre, tout en émettant quelques critiques de détail ; on se reportera, par exemple, à notre compte rendu du volume de 2011, paru dans la *REL*, 92, 2014, p. 419-421. Cette fois-ci encore, la première partie du volume, consacrée aux *Généralités*, signale des monographies sur les sujets les plus divers : histoire et institutions, armée, société, économie et fiscalité, religion, urbanisme, culture etc. Nous avons été particulièrement intéressé par les analyses concernant les diplômes militaires (p. 62-64), l'onomastique (p. 65-69), le prêt d'argent par les cités dans

la ligne des travaux de J. Andreau et en référence à Pline le Jeune, *Ep*. X, 54 et 55 (p. 88), la mention des bâtiments publics inachevés, notamment l'aqueduc de Nicomédie et le théâtre de Nicée, toujours en référence à Pline, *Ep*. X (p. 95-96), mais aussi par la longue analyse des travaux de V. Väänänen sur le latin vulgaire (p. 103-104).

La partie analytique de l'ouvrage commence toujours, comme il se doit, par la ville de Rome et les onze *regiones Italiae*. La capitale de l'Empire n'a livré que quelques courtes inscriptions, surtout funéraires ; il est vrai qu'elles peuvent être intéressantes du point de vue de l'onomastique : ainsi Agaponinianus (n° 239), qui est un hapax, et Euprosdectus (n° 242), qui est rarissime. Les *regiones* n'ont pas été beaucoup plus généreuses. Dans la *regio* I on trouve une vente d'esclave pour le prix de 2825 sesterces (n° 358); la *regio* III livre beaucoup de funéraires d'époque tardive avec une orthographe très fautive ; dans la *regio* IV le n° 437 est constitué d'un grand nombre de fragments d'un calendrier et de fastes s'étendant de 90 av. J.-C. à 30 apr. J.-C. Dans la *regio* X, le n° 570 = *CIL* V 423* n'est pas un faux, contrairement à ce que croyait Mommsen ; le n° 590 = *CIL* V 365*, en revanche, est bien un faux qui veut donner à Pline l'Ancien pour origine la ville de Vérone à la place de Côme. De même le n° 646, qui provient de Sardaigne et qui reproduit les v. 268-269 de la satire VI de Juvénal, a toutes chances d'être, sinon à proprement parler un faux, du moins une inscription d'époque moderne.

Nous abordons maintenant les provinces du monde romain en partant du détroit de Gadès et en suivant à peu près l'ordre des aiguilles d'une montre, à la manière des livres géographiques de Pline l'Ancien. Et nous commençons donc par les provinces ibériques. En Lusitanie le n° 729 est une borne milliaire du règne d'Auguste, à dater entre 16 et 6 av. J.-C. En Bétique le n° 734 mentionne les déesses celtiques *Rixamae*, attestées chez Martial IV, 55, 16. En Espagne Citérieure, n° 772, G. Alföldy revient sur l'inscription de l'aqueduc de Ségovie ; le n° 773 est une plaque de bronze opisthographe en forme de sanglier. Le n° 829, qui écrit Ακθεια au lieu de Ακτεια, évoque les jeux quinquennaux célébrés en commémoration de la victoire d'Actium. En Bretagne insulaire le n° 839 est une dédicace à la dea Britannia.

Revenons sur le continent. En Narbonnaise, le n° 934 = *CIL* XII, 4232 propose une nouvelle lecture des milices équestres du personnage mentionné. En Gaule Belgique, le n° 958 est un cadran portatif (diamètre 10,4 cm) avec méridienne et indicateur de latitude. En Germanie Inférieure le n° 972, aujourd'hui disparu, offre la première mention de Julien César pour la préfecture des Gaules ; le n° 976 présente un dieu jusqu'ici inconnu, Mercure *Valdiuahanus* (la signification de l'épiclèse est controversée). En Germanie Supérieure le n° 1011 est une nouvelle lecture d'un diplôme militaire datant du règne d'Antonin ; les n° 1013-1022 concernent une *statio* de *beneficiarii* ; le n° 1023 reprend l'étude des 34 tablettes d'exécration d'un sanctuaire d'Isis et de Magna Mater.

Nous passons maintenant aux provinces danubiennes. En Rhétie, les n° 1047-1050 concernent un lot de 40 étiquettes en plomb ; le Norique, n° 1079-1082, offre une série de diplômes militaires, tout comme la Pannonie Supérieure, où la plupart des inscriptions sont relatives à la vie des armées, mais où l'on trouve aussi de nombreuses dédicaces au dieu Silvain. En Dacie, de nombreux fragments d'inscriptions, n° 1204-1214, ont été découverts dans les *principia* du camp de la *legio V Macedonica*. En Mésie Inférieure, un autel dédié à Apollon et à Diane porte, outre l'inscription mentionnant le dédicant, un texte de 4 vers en hendécasyllabes phaléciens : la culture réserve parfois des surprises !

Dans les provinces balkaniques, en Macédoine, le n° 1297 mentionne la construction d'un silo à grains, dont on connaît au moins un autre exemple, à Pharsale : on

touche là au problème intéressant du transport et du stockage de la nourriture pendant toute la durée de l'Empire. La province offre aussi de nombreuses funéraires en grec : leur graphie, inspirée de l'oralité, est souvent très fautive.

En Achaïe, l'inscription n° 1397, provenant d'Argos, est la seule qui mentionne un quatrième triomphe de Pompée, inconnu des sources littéraires ; on peut supposer que cela revenait à distinguer entre les victoires remportées sur les pirates et sur Mithridate VI.

En Asie Mineure, le n° 1419, une inscription de la province de Pont-Bithynie, nous a particulièrement intéressé. Elle mentionne, en grec, le nom d'un proconsul, Rufius Varenus : Ῥουφίου Οὐαρήνου ἀνθυπάτου. Dans plusieurs lettres des livres V à VII, Pline le Jeune semble appeler ce personnage Varenus Rufus (ou Rufus Varenus) et le qualifie bien de proconsul. Mais une partie de la tradition textuelle suggère un gentilice Rufius (ainsi *Mγ* pour *Ep*. V, 20, 1), tandis que les éditeurs s'en tiennent à un *cognomen* Rufus : la nouvelle inscription signalée par *L'Année Epigraphique 2012* les incitera sans doute à changer d'avis.

Toujours en Asie, le n° 1499 donne de précieux renseignements sur l'armée romaine en Asie Mineure au IVe siècle. Les n° 1517-1518 sont deux nouveaux milliaires bilingues de l'époque républicaine. Le n° 1519 est un fragment d'une nouvelle copie en grec des *Res Gestae* d'Auguste : le premier exemplaire connu de la province d'Asie. Le n° 1524 est un poids en bronze d'une livre romaine : λείτρα.

En Galatie, les n° 1559-1577 sont tous des milliaires ; le dernier de la série, le n° 1577, contient 5 textes gravés successivement les uns sur les autres. La tribu galate des Tectosages apparaît dans les inscriptions n° 1580 et 1583. Le bilinguisme de toute la région se trahit par la transcription *bule* pour le grec βουλή (n° 1609) : on la retrouve chez Pline le Jeune. La Lycie-Pamphilie offre, n° 1696 *sqq*., une série d'inscriptions, tant grecques que latines, en l'honneur de divers empereurs. En Cappadoce, les n° 1704-1718 font écho à un corpus des milliaires de cette province ; deux d'entre eux, les n° 1719 et 1720, sont inédits. En Arabie, des textes funéraires d'époque chrétienne, n° 1765-1767, sont faits en mosaïque. En Égypte, à l'initiative de l'empereur Vespasien et du préfet d'Égypte Iulius Vrsus, le n° 1774 annonce la construction d'une citerne destinée à capter la nappe phréatique : là encore on trouve d'excellents parallèles sous Trajan, dans la province de Pont-Bithynie, grâce au livre X des *Lettres* de Pline le Jeune.

En Afrique Proconsulaire, sous les n° 1857-1861, M. Christol propose de nouvelles interprétations de 5 inscriptions du musée de Carthage. Le n° 1881 contient une titulature inhabituelle de Marc Aurèle ; le n° 1882 est la première attestation d'un culte de Caelestis dans la cité d'Vchi Maius ; les n° 1895-1899 sont de nouveaux milliaires sur la route de Carthage à Théveste, où l'on en connaissait déjà 258. De provenance inconnue, un grand nombre de diplômes militaires sont recensés sous les n° 1945 *sqq*. : les détecteurs de métaux continuent à faire leurs ravages !

Le volume se termine par la liste des abréviations des recueils épigraphiques, et par les habituelles tables analytiques : plus de 220 pages qui sont une mine d'informations pour qui veut bien s'y plonger.

Au moment de prendre congé de nos lecteurs, nous voudrions insister, une fois encore, sur l'extraordinaire correction typographique des volumes de *L'Année épigraphique*. Et pourtant les difficultés ne manquent pas, comme le rappelle le tableau des signes diacritiques reproduit à la p. 17. Mireille Corbier et tous ses collaborateurs — plus de cinquante au total — font preuve d'une discipline remarquable et méritent à ce titre aussi notre admiration et notre gratitude.

Hubert Zehnacker.

François Bérard, *L'armée romaine à Lyon* (Collection « Bibliothèque des Écoles Françaises d'Athènes et de Rome », n° 370) : Rome, École française de Rome, 2015, 650 pages.

Il est toujours agréable de présenter un ouvrage presque parfait (la perfection, comme chacun le sait, est l'apanage de Dieu) et qui peut servir de modèle aux thésards. Ce travail d'épigraphie, qui repose sur une énorme érudition, se divise en trois parties, étude des unités, des soldats et des *officia*.

La garnison de Lyon comptait en général moins de 500 hommes, les effectifs d'une cohorte. Ce qui en fait tout l'intérêt, c'est que, sur ce site, plusieurs unités se sont succédé. Sous les Julio-claudiens, après une cohorte anonyme mentionnée en 21, lors d'une révolte de peuples gaulois, la XIV^e^, la XVII^e^ et la XVIII^e^ sont venues à Lyon ; fait étrange, elles ne portaient pas de noms, seulement des numéros. Nous pensons que la XVII^e^ cohorte de Lyon *ad monetam* ne devait pas être seule. Si le responsable de la gravure a tenu à apporter la précision « [dont le camp se trouve] contre l'atelier monétaire », c'est très probablement parce qu'il y avait une autre unité installée dans une enceinte différente. Le plus intéressant vient ensuite, la succession entre la I^ère^ cohorte Urbaine et la XIII^e^ cohorte Urbaine. La première citée, surnommée Flavienne, est arrivée au début du règne de Vespasien, après la crise de 68-69. Quant à la seconde, Fr. Bérard a mis en relation la date de son arrivée avec la chronologie de la garnison de Carthage — car il semble bien qu'il y a eu un échange — et il la place à la fin du règne de Trajan ou au début d'Hadrien. Cette datation est convaincante, et nous pourrions suggérer un argument supplémentaire : l'Afrique a connu un autre grand changement de stratégie vers 115-120. C'est à ce moment en effet que la III^e^ légion Auguste a quitté son camp de Tébessa pour Lambèse. Il est vrai qu'un ouvrage récent, mais inachevé, propose d'avancer cette chronologie (M. Lenoir, *Le camp romain*, *BÉFAR*, n° 345 : Rome, 2011, p. 193-194). La XIII^e^ cohorte, qui est donc arrivée vers 115-120, a disparu dans la bataille de Lyon, le 19 février 197. Elle a été remplacée par des détachements pris aux légions de Germanie, qui présentent la particularité de ne pas être appelés *uexillationes*.

La deuxième partie du livre traite des soldats, sous les deux aspects accessibles à travers les sources, l'onomastique et le recrutement (un recrutement plus géographique que social). Chaque élément est scruté à la loupe. Il apparaît que les *urbaniciani* sont trop peu nombreux pour qu'on puisse en tirer des conclusions solides ; le tableau de la p. 156 permet néanmoins de faire le point sur les certitudes et les incertitudes. Les légionnaires du III^e^ siècle sont mieux connus, et ils venaient souvent des provinces de Gaule Belgique et de Germanie. Les vétérans, nombreux dans le dossier épigraphique, n'étaient pas forcément Lyonnais, comme on l'a cru jadis : beaucoup venaient d'ailleurs, et ils restaient sur place une fois libérés du service. Ils y avaient constitué une famille et un groupe d'amis, et puis la vie était sans doute plus agréable dans la capitale des Gaules que dans les provinces rhénanes. Sur un cas particulier concernant les vétérans, nous suggérons de lire « *Conueteranus*, *-i*, et les solidarités militaires », dans *Espacio, Tiempo y Forma*, s. 2 : *Historia Antigua*, 28, 2015, p. 65-74. Pour en revenir aux soldats d'active, il aurait fallu un tableau simple, analogue à celui qui se trouve à la p. 156 ; les listes des p. 445-452 sont trop fournies pour être explicites.

La troisième partie est consacrée aux *officia* ; elle constitue une belle étude de hiérarchie militaire dans l'administration du camp. L'état-major du gouverneur de province comprenait des *cornicularii*, des *commentarienses*, des *speculatores*, des *beneficiarii* et quelques autres gradés. Sur les bénéficiaires, le livre de Madame J. Nélis-Clément est assurément fondamental ; on pourrait lui ajouter J. Ott, *Die Beneficiarier* (Stuttgart, 1995, 245 p.), qui a le mérite d'être antérieur ; et, sur les

stratores, attachés au gouverneur, il existe une synthèse : S. Perea Yébenes, *Los stratores en el ejército romano imperial : funciones y rangos* (Madrid, 1998, 184 p.).

Le procurateur de Lyonnaise et d'Aquitaine disposait de *cornicularii*, de *beneficiarii* et d'*exacti*. Les personnels attachés au tribun de la cohorte urbaine ne sont connus que par un seul texte, et encore est-il peu explicite. D'autres *officia*, plus ou moins bien détaillés par les sources, servaient le légat de légion, qui ne devait pas venir souvent à Lugudunum, le tribun tout court et le tribun *sexmenstris*.

La conclusion regroupe les apports les plus importants de ce livre : une nouvelle cohorte, de nouveaux soldats, une nouvelle chronologie et une nouvelle hiérarchie. On y trouvera des annexes, et surtout un catalogue des quatre-vingt-sept épitaphes militaires lyonnaises qui sont actuellement connues ; il constitue encore un modèle de présentation des textes. L'ouvrage se termine évidemment sur une bibliographie et sur des index.

La qualité de ce livre d'épigraphie incite à formuler une prière. Il faudrait que François Bérard poursuive son effort et qu'il lui donne un complément archéologique et, surtout, historique. La garnison de Lyon a participé à de grands événements (21, 68-69 et 197), qui ont eu un impact sur elle. Il faudrait qu'il nous les décrive.

Yann Le Bohec.

Latin tardif. Latin médiéval

Marie-France Guipponi-Gineste & Céline Urlacher-Becht (dir.), *La renaissance de l'épigramme dans la latinité tardive*. Actes du colloque de Mulhouse (6-7 octobre 2011) : Paris, De Boccard, 2013, 571 pages.

L'épigramme tardive est « à la mode », depuis quelques années, en France. Outre les actes du colloque *Le lierre et la statue. La nature et son espace littéraire dans l'épigramme gréco-latine tardive* (dir. Fl. Garambois-Vasquez, Saint-Étienne, 2013) et la journée scientifique du congrès de l'APLAES de 2014, consacrée à la figure du poète dans l'épigramme, le présent ouvrage, issu d'un colloque organisé à Mulhouse, apporte une contribution significative à l'étude du genre épigrammatique dans la littérature latine tardive. Par son caractère généraliste, il offre même une forme de synthèse sur le genre, qui vient combler un manque. Ce caractère global est d'ailleurs confirmé par la présence d'une bibliographie générale (p. 493-544) qui, dans sa première section (« Sources principales »), procède par auteurs pour dresser un catalogue presque exhaustif.

Les vingt-sept contributions sont précédées par une introduction des éditrices, mais surtout par une magistrale leçon inaugurale de Jean-Louis Charlet (« L'épigramme latine tardive », p. 29-39), qui fait émerger tous les enjeux développés par la suite et dresse une typologie efficace des différentes catégories d'épigrammes. La première partie (« Le renouveau de l'épigramme traditionnelle ») est consacrée à Ausone et à Claudien. Il y est d'abord question de l'évolution de la poétique du genre de Martial à Ausone (Silvia Mattiacci, « Livre et lecteurs dans les épigrammes d'Ausone », p. 45-61 ; et Florence Garambois-Vasquez, « Les épigrammes d'Ausone : une poétique de la diversité », p. 63-72), puis du rapport d'Ausone à la tradition épigrammatique grecque (Afredo Mario Morelli, « Le statut littéraire des *Epitaphia heroum* d'Ausone », p. 75-88 ; Lucia Floridi, « *Ludificata sequor uerba aliena meis* : jeux avec les conventions et conscience de l'artifice dans